

Comparons ces développements à la situation qui prévalait juste avant que nous en venions à une entente avec les États-Unis:

- L'indice des valeurs forestières de la Bourse de Toronto a fait un bond spectaculaire de 30 %.

- Les grandes sociétés forestières ont toutes vu une amélioration sensible des cours de leurs actions - jusqu'à 47 %.

Tout indique que les investisseurs voient un avenir prometteur. Et les nouveaux investissements signifient de nouveaux emplois.

Le Dominion Bond Rating Service vient de mettre fin à son alerte placée sur quatre grandes compagnies forestières.

La demande de produits forestiers a été très forte aux États-Unis: le prix du 2 x 4 en bois d'épinette, de pin et de sapin de l'Ouest est passé de 190 \$ US à 218 \$ US.

Le marché américain semble absorber presque totalement le montant du droit à l'exportation.

L'IWA - le syndicat qui représente la majorité des travailleurs de l'industrie forestière - vient de publier son rapport dans lequel il affirme que tout effet défavorable du droit sera minimal, avant de souligner les points forts de l'industrie canadienne et ses bonnes perspectives.

Le marché américain a accepté des prix plus élevés, et la demande pour nos produits forestiers reste soutenue.

Nous avons combattu le droit compensatoire.

Nous avons gardé le contrôle de nos ressources.

Nous avons relevé nos prix, et les Américains continuent d'acheter. Et nous avons gardé l'argent chez-nous.

Voilà ce que sont les véritables faits.

Monsieur le Président, je vous remercie. Je suis maintenant prête à répondre à toute question que vous pourriez souhaiter me poser.